

Le conseil d'administration s'est déroulé en **présentiel** dans les locaux de TSE de 9h à 12h40. Il a démarré par une minute de silence en mémoire de Samuel Paty.

Nous avons fait le choix de focaliser ce compte-rendu sur les points principaux pour notre communauté. Nous sommes évidemment disponibles pour répondre à vos questions sur des points non abordés dans ce compte-rendu.

Pour information, l'ensemble des documents transmis avant le CA aux administrateurs correspond à un fichier de plus de 200 pages.

Les différents points soumis au vote ont tous été adoptés, et presque tous à l'unanimité.

1. Approbation des comptes rendus du Conseil d'administration du 25 juin 2021 (vote) et du Conseil d'administration extraordinaire du 9 juillet 2021 (vote)

INFORMATIONS DE LA PRESIDENCE

2. Point d'étape sur le projet Université de Toulouse 2023
3. Point d'avancement sur le Contrat quinquennal
4. Autres informations

2. Point d'étape sur le projet Université de Toulouse 2023

P. Levy (chargé de mission Région & Métropole) fait un point d'avancement sur le projet. Il rappelle que le texte relatif aux principes fondamentaux de l'UT a été validé dans les CA des différents établissements (UT1C, UT2J, UT3, INSA, INP, INUC, UFTMiP, ISAE, ENIT, Archi, Sciences Po) et présente ensuite la stratégie scientifique travaillée par le groupe de travail (GT) (<https://objectif-2022.univ-toulouse.fr/gt-projet-scientifique/>) et discutée jeudi 14 octobre avec les responsables de pôles, porteurs de LABEX, EUR ... (environ 30 personnes dont 20 directeurs d'unités, liste non précisée). L'objectif est d'avoir une stratégie scientifique partagée par les membres de façon à compléter et soutenir les actions de recherche des établissements, et non pas de dire à chaque établissement ce qu'il doit faire.

Les ambitions fondatrices de cette stratégie scientifique partagée sont :

- documenter de grands défis des sociétés contemporaines dans un contexte de transitions (écologique, numérique, démocratique, ...) et d'exigence de durabilité,
- s'appuyer sur le très large panoptique des disciplines du site,
- développer les interfaces et interactions entre champs disciplinaires),
- produire des savoirs fondamentaux et actionnables.

P. Levy présente une **esquisse d'identité scientifique du site, basée sur trois grands thèmes :**

- Santé, bien être, One Health
 - Vieillesse
 - Défis thérapeutiques
 - Impact environnement
- Changements globaux et sociétés en mutations
 - Climat, observation de la planète, des relations homme/milieu, à toutes les échelles d'observation
 - Adaptation et transformation des mondes sociaux (dynamiques sociales, structures, territorialités, imaginaires)
 - Systèmes agro-alimentaires

- Patrimoines des sociétés
- Transformation numérique et IA
- Énergie, mobilité, ressources durables, mutations industrielles
 - Ingénierie durable
 - Avion durable, espace et transport du futur
 - Biotechnologie

Tout cela devant s'appuyer sur des dispositifs partagés autour des transitions (transdisciplinarité, incubation, innovation & ingénierie durable, ...) qui constituent une spécificité et vraie force toulousaine, et un socle d'excellences disciplinaires résultant des politiques d'établissements et organismes.

Les principes et la gouvernance sont évoqués très rapidement (évaluations indépendantes, approche par bottom up, ..) car le travail n'est pas terminé et ils seront discutés plus tard.

P. Levy évoque très rapidement le GT concernant le doctorat en indiquant que la tâche est compliquée et la question encore ouverte.

Enfin, **P. Levy** fait un point concernant l'avancement du GT formation et vie étudiante (<https://objectif-2022.univ-toulouse.fr/gt-formation-et-vie-etudiante-pour-le-pia-4/>) qui se réunit régulièrement depuis juin:

- Formation :
 - Pluri et trans-disciplinarité
 - International
 - Flexibilité / modularité / passerelles
 - Transitions
- Vie étudiante :
 - Sentiment d'appartenance
 - Engagement citoyen
 - Précarité
 - Diffusion des savoirs

Suite à cette présentation relativement rapide, une longue séance de questions et d'échanges a eu lieu.

Un élu Ensemble questionne sur le fait que **P. Levy** fait référence aux pôles mais jamais aux axes de recherche. **P. Levy** indique que dans l'écriture du projet, les pôles vont être au centre (c'est un souhait des établissements) mais il y aura également des apports des axes, en particulier, le travail réalisé au sujet de l'interdisciplinarité. Il pense qu'il serait intéressant de faire évoluer les pôles avec un peu plus de moyens de façon à construire la stratégie et la faire évoluer.

Un élu FSU demande ensuite quel est le point bloquant concernant le doctorat¹. **P. Levy** répond qu'il regrette que le débat soit dans la presse. Il a eu le matin même une discussion avec le président d'UT1 et indique que rien n'est figé à ce stade. Il insiste sur le fait qu'il n'y a aucun souci avec les spécificités des écoles doctorales et que le principe-même du projet est de ne pas aller vers une fusion des établissements contrairement à ce qui peut être dit ou bien relayé par certains. Le transfert du doctorat à l'Université de Toulouse est un marqueur important car toutes les grandes universités de recherche délivrent un doctorat.

Le même **élu FSU** demande quelles sont les échéances vis-à-vis du PIA4. **P. Levy** indique que le dossier doit être déposé fin février 2022, ce qui correspond à un dossier finalisé fin décembre 2021. Concernant l'UT, la

¹ <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/info-france-3-occitanie-toulouse-une-universite-pourrait-de-ne-pas-integrer-le-projet-d-etablissement-unique-2288047.html>

validation des nouveaux statuts doit avoir lieu en avril par les CA des établissements membres. Ce qui nécessite une version des statuts discutable au plus tard en janvier.

Enfin, le même **élu FSU** fait part de ses inquiétudes vis-à-vis du dispositif partagé concernant la création d'un Institut des transitions. **P. Levy** indique qu'il devrait faire partie du PIA4 au niveau dispositif, mais que le budget demandé dans ce cadre ne sera sans doute pas considérable.

Le Président UT1C (H. Kenfack) prend ensuite la parole et indique qu'il déplore que l'on lise des discussions ayant lieu en interne dans la presse. Pour lui, c'est le débat d'idées qui fait avancer les choses et la position de l'établissement a été votée par le CA. Il pense que les points de vigilance identifiés pourront être levés et il est clair que tout le monde a affirmé que les établissements gardent leur personnalité morale et juridique. L'objectif est de construire un doctorat commun. Il indique que le CA d'UT1C prendra ses responsabilités.

Une élue Langues et rayonnement prend ensuite la parole pour indiquer sa surprise concernant le fait que les langues vivantes ne soient pas considérées comme faisant partie des axes / sous-axes du GT Formation et Vie étudiante. P. Levy demande que l'on soit indulgent sur la forme actuelle et lui demande de faire des propositions pour voir comment cela peut être abordé et quelle peut être l'ambition collective autour de cela.

Une élue UdA rappelle que le maintien des personnalités morales et juridiques, en théorie possible dans un établissement public expérimental (EPE), devait nécessiter une discussion avec le ministère. **P. Levy** indique que la feuille de route est plutôt compatible avec un statut de COMUE expérimentale. Pour lui, la question aujourd'hui est de rendre plus concrète la feuille de route votée car nous sommes dans l'urgence.

Un élu demande s'il est envisagé de faire un pas en arrière sur le doctorat. **P. Levy** indique qu'il est possible d'apporter des garanties sur des spécificités disciplinaires.

Enfin **J.M. Broto** intervient pour indiquer que le conseil des membres (en particulier les universités) est actif et motivé pour avancer dans cette construction, et que le doctorat unique est quelque chose de fort.

Il faut noter que des établissements ont mis en œuvre des GT en interne (comme par exemple UT2J) pour alimenter les réflexions des GT de l'UT, ce qui n'est toujours pas le cas à l'UT3.

3. Point d'avancement sur le Contrat quinquennal.

Le ministère n'a pas fait de retour sur la première version du document dans les délais prévus. Compte tenu des échéanciers la signature du contrat est prévue au mois de janvier.

4. Autres informations

- ✓ La Vice-Présidente (Enseignement supérieur, Recherche, Europe et Relations Internationales) du Conseil Régional (N. Pellefigue) mentionne des tensions avec l'Etat concernant le Contrat Plan Etat Region (CPER), mais qui ne bloquent pas l'engagement des crédits qui ont été listés.
- ✓ Financement d'un Service commun de soutien à la stratégie et aux projets scientifiques de site : renforcement service Europe (3 recrutements, ingénierie scientométrique, accueil de chercheurs).
- ✓ Construction de la Cité Internationale des chercheurs (36 ponts, centre de Toulouse) comprenant entre autres 383 logements, des espaces de Tiers-Lieu / coworking , une salle de conférences de 200 places, pour une mise en service en janvier 2023.

✓ **Présentation des défis-clés 2021-2022 : 2 millions € / projet (3 pour hydrogène)**

4 défis ont débuté début 2021 :

- Portés par Occitanie Est : RIVOC (risques infectieux et vecteurs), BIODIVOC (biodiversité)
- Portés par Occitanie Ouest : Technologies quantiques, Hydrogène vert

La région Occitanie a lancé un appel à manifestation en février 2021 pour lequel il y a eu 32 réponses. Onze projets ont été retenus et seront financés en 2 vagues :

- 2021 : Water Occitanie, Vinid'occ, DPP (archéo), Cybersécurité, Observatoire de la terre, Biothérapies
- 2022 : mobilité intelligente, robotique, économie circulaire, transitions vers des systèmes agroécologiques, photovoltaïque (+ en discussion institute for sustainable aviation)

Il faut noter également la prolongation du défi-clé hydrogène. Il y a également un projet d'AMI compétences et métiers d'avenir concernant le travail sur l'offre de formation « hydrogène » au niveau de la région Occitanie.

En réponse à la question posée par un élu Uda, il apparaît le montage des projets associés aux défis et les choix du mode d'utilisation des fonds ont été faits par des personnes (ou groupes de personnes) de la communauté scientifique. Cela conduit à poser la question de la méthodologie : est-ce que tous les intervenants potentiels d'un défi sont identifiés et peuvent bénéficier d'une partie des financements ?

QUESTIONS FINANCIERES

5. Budget rectificatif de l'UFTMiP n°3 (information)
6. Plan de financement et demande de FEDER REACT'UE pour l'opération Occaldat (vote)
7. Cotisation 2021 des établissements membres et associés (vote)
8. Mise à jour du guide des missions de l'UFTMiP (vote)

Le budget rectificatif est présenté de façon très technique et la conclusion est qu'il est négatif en raison du plan campus, ce qui ne doit pas inquiéter. Malgré la participation d'au moins un ou une élu(e) Uda à toutes les commissions budgets depuis le début de cette mandature, le budget reste un élément assez peu transparent. Nous serons vigilants lors de la présentation du projet de budget 2022 pour clarifier certains points. Certaines lignes budgétaires sont très peu détaillées alors qu'elles représentent des pourcentages importants du budget total.

TRANSFERT DU SGE (service de gestion et d'exploitation du campus de Rangueil)

9. Point d'avancement sur le transfert du SGE
 - 9.1 Validation de la convention fondatrice du SIE SGE et du Règlement administratif, technique et financier (vote)
 - 9.2 Transfert du legs de M. Toigne et création d'un budget annexe (vote)

Le transfert du SGE à l'UFTMIP sera effectif au 1^{er} janvier 2022. La convention n'a pas été votée comme prévu car elle n'était pas prête. Ce point sera traité par mail avec un vote électronique. La convention reproduit le fonctionnement actuel du SGE. L'UFTMIP est en attente du retour du Ministère concernant l'enveloppe de la masse salariale et l'accompagnement RH proposé, les personnels étant très inquiets de ce changement.

ACTIONS DES DEPARTEMENTS ET DES SERVICES DE L'UFTMiP

10. Actualité du projet DILAMI (Dispositif Langues Accueil Migrants)
 - 10.1 Désignation d'une nouvelle chargée de mission (info)

10.2 Mise en place de Diplômes Inter-Universitaires Passerelle (DIU) (vote)

11. Présentation de la plateforme DATAVUE (info)
12. Point d'étape sur le Projet Hybridation des formations (info)
13. Désignation du chargé de mission Culture scientifique et technique de l'UFTMiP (info) et préparation d'une réponse à l'appel à projets « Science avec et pour la société »
14. Réponse à l'appel à manifestations Citéo pour le déploiement du tri sélectif (info)
15. SIMPPS – Dépistage, vaccination, préparation d'un projet de service (info)

12. Point d'étape sur le Projet Hybridation des formations.

Un point d'étape sur le projet Hybridation des formations THE Campus² a été réalisé par **O. Carreras**.

Les actions dans ce cadre sont :

- Le renforcement des capacités de stockage numérique du site.
- La dynamisation des amphis, notamment via l'utilisation de Woodlap³.
- L'équipement de salles pour la captation agile.
- Le déploiement de « TP hybrides » ou de e-TP.
- Le déploiement d'un système de visioconférence à grande échelle dans tous les établissements partenaires (Zoom).
- La formation et l'accompagnement des équipes pédagogiques dans l'hybridation des enseignements.
- L'évaluation et le suivi des traces d'apprentissage.
- L'accueil des primo-entrants et l'objectif de « faire communauté », notamment avec la mise en place de dispositifs d'accompagnement et de tutorat à destination des étudiants.
- Recrutement d'ingénieurs pédagogiques (2 personnes pour UT3)

Plusieurs élus de l'UT3 (Ensemble et Uda) s'étonnent du manque d'informations diffusées et relayées par l'UT3 concernant ce projet. C'est d'autant plus dommageable dans la période actuelle car cela prive les collègues d'outils et d'informations importantes.

15. SIMPPS – Dépistage, vaccination, préparation d'un projet de service

Les différentes actions menées sont :

- Le renfort Région/Etablissements des **psychologues** et **assistantes sociales** du service, sur le 1^{er} semestre 2021, en réponse aux demandes engendrées par la période Covid
- La mise en œuvre du dispositif **Santé Psy Etudiant** sur Occitanie Ouest (« Chèques Psy » pour prise en charge psycho en libéral)
- La conventionnement pour implantation **Nightline** Toulouse (écoute en pair à pair en soirée)
- Le webinaire CPAM Santé mentale des jeunes par 2 psychos Simpps/Formation Sentinelle pour les établissements...

Avec la fermeture du centre de vaccination de l'île du Ramier, les centres SIMPPS proposent les vaccinations, qui montent tout doucement en nombre (S39 : 6 à UT3 / S40 : 19 à UT3)

Le projet de service est en cours de réflexion et pas explicité.

La question des différentes violences au sein des établissements est abordée : un collectif (non défini) s'est mis en place. Une étudiante élue insiste sur le fait que les établissements doivent promouvoir la professionnalisation et la formation des étudiants impliqués dans des événements / associations.

² <https://www.univ-toulouse.fr/article/toulouse-hybrid-education-campus-campus>

³ <https://www.wooclap.com>